

Demande de dispense dans le cadre d'un engagement volontaire militaire

Pourquoi cette demande ?

Vous êtes chômeur complet indemnisé, vous avez signé un engagement volontaire militaire (EVMI) et vous souhaitez continuer à bénéficier de vos allocations de chômage pendant les 8 premières semaines de l'EVMI. Pour ce faire, vous devez demander une dispense à l'ONEM.

Grâce à cette dispense vous n'êtes plus dans l'obligation d'accepter un emploi convenable, d'être disponible pour le marché de l'emploi et d'être et de rester inscrit comme demandeur d'emploi.

Pour obtenir cette dispense, vous devez introduire votre demande via ce formulaire, au plus tard à la fin du mois qui suit le mois durant lequel vous avez débuté l'EVMI (*p.ex. si votre EVMI commence le 01.10, vous devez introduire votre demande le 30.11 au plus tard*).

Base légale : art. 94bis AR 25.11.1991

Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?

Si vous souhaitez plus d'informations, contactez votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB) ou le bureau du chômage ONEM de votre domicile (www.onem.be).

Que devez-vous faire du formulaire ?

Vous complétez la PARTIE I.

Vous demandez à l'autorité militaire compétente de compléter la PARTIE II.

Vous trouverez, dans la marge de gauche, des informations qui vous aideront à compléter ce formulaire.

N'oubliez pas de mentionner votre numéro NISS également sur chaque page du formulaire.

Vous remettez le formulaire complété à votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).

Et ensuite ?

L'organisme de paiement transmet le formulaire à l'ONEM.

L'ONEM vous envoie un courrier avec sa décision.

Dans l'attente de la décision de l'ONEM, vous devez continuer à respecter toutes vos obligations en tant que chômeur.



Demande de dispense dans le cadre d'un engagement volontaire militaire

Art. 94bis AR 25.11.1991

cachet dateur de l'organisme de paiement

Partie I : à compléter par le chômeur

Votre identité

Prénom et nom

Rue et numéro

Code postal et commune

Votre numéro NISS se trouve au verso de votre carte d'identité

Numéro registre national (NISS) ____ / ____ - ____

Les données 'téléphone' et 'e-mail' sont facultatives

Téléphone

E-mail

Votre demande

Je sollicite une dispense du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____ car j'ai souscrit à un engagement volontaire militaire.

Signature

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure relative à la protection de la vie privée disponible à l'ONEM. Plus d'infos sur www.onem.be

Je certifie que mes déclarations sont sincères et complètes.

Date : ____ / ____ / ____ Signature

Partie II : à compléter par l'autorité militaire compétente pour l'EVMI

L'autorité militaire compétente pour l'EVMI

Je soussigné,
déclare avoir conclu avec ce chômeur un engagement volontaire militaire en date
du ____ / ____ / ____.

EVMI en vertu de la loi du 10.01.2010 instituant l'engagement volontaire militaire.

Les avantages financiers et matériels octroyés au chômeur dans le cadre de cet EVMI sont fixés conformément à la loi visée dans la marge.

La première période de 8 semaines de cet EVMI
commence le ____ / ____ / ____ et
se termine normalement le ____ / ____ / ____

(= le dernier jour de la 7^{ème} semaine calendrier qui suit la semaine calendrier au cours de laquelle l'EVMI a été entamé).

Signature

Date : ____ / ____ / ____ Signature responsable Cachet

Personne de contact :

Téléphone :